

GUIDE D'UTILISATION RAPIDE – PescaREC –

(Version 1.04)

A. QU'EST-CE QUE PescaREC ?

PescaREC est une application officielle du ministère de l'Agriculture, de la Pêche et de l'Alimentation destinée aux personnes pratiquant la pêche récréative en mer, que ce soit depuis la terre ferme, un bateau, des engins flottants ou en plongée, qui permet d'enregistrer et de déclarer les captures d'espèces marines et de demander l'autorisation spécifique pour la capture et la remise à l'eau d'espèces soumises à des mesures de protection différenciées, de manière rapide et simple.

B. PREMIERS PAS (CRÉER UN COMPTE UTILISATEUR sur PescaREC)

Avant de commencer, il convient de préciser qu'un même utilisateur ne peut avoir qu'une seule session ouverte à la fois ; les sessions simultanées ne sont pas autorisées. Une icône d'aide (?) figure sur tous les écrans.

1. **TÉLÉCHARGEZ l'application PescaREC** depuis un appareil mobile sur les principales plateformes de distribution numérique d'applications mobiles :

- Google Play Store (pour les appareils Android)
- App Store (pour les appareils iOS - iPhone)



La rubrique d'aide
contient des instructions en
cas de
problèmes d'accès

2. **INSCRIVEZ-VOUS** avec vos informations personnelles pour créer un **COMPTE PescaREC**.

En attendant la mise en place des options de certificat numérique ou Cl@ve, l'inscription peut s'effectuer de la manière suivante :

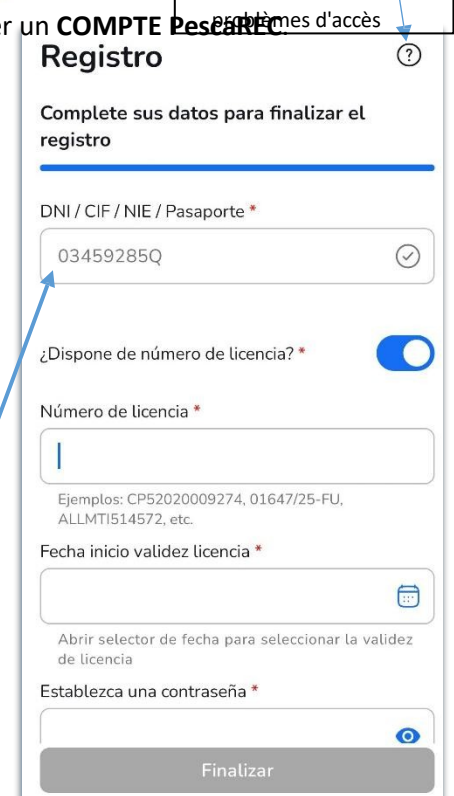
2.1 UTILISATEUR TITULAIRE D'UN PERMIS DE PÊCHE

Sélectionnez l'option « Pièce d'identité »

Vous devez avoir à portée de main :

- Numéro d'identification (carte d'identité, numéro d'identification fiscale, numéro d'identification d'étranger, passeport, etc.) utilisé pour l'inscription
- demander la licence de pêche.

- Le permis de pêche en mer en cours de validité (numéro et date de début de validité). LIRE L'AIDE



Cette option est également valable lorsqu'une autre personne (membre de la famille, ami, etc.) se connecte directement avec les données fournies par le pêcheur, comme s'il s'agissait de lui-même.

Il est recommandé de lire l'**aide** (?) sur l'écran **d'inscription**, avant de saisir le numéro de permis

2.2 UTILISATEUR SANS PERMIS DE PÊCHE

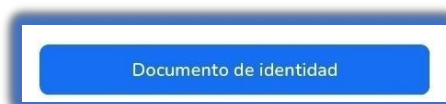
Ce cas concerne les personnes physiques ou morales qui souhaitent accéder à PescaREC afin de représenter un pêcheur et qui ne disposent pas de permis de pêche.

La première chose à faire est de se connecter via « Inscription représentant » pour créer un compte utilisateur sur PescaREC. Une fois votre inscription effectuée, vous pourrez accéder à PescaREC via « Carte d'identité » pour vous connecter.



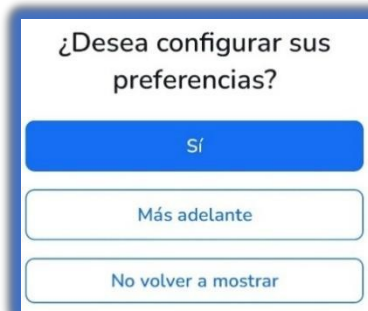
Cet accès sert à créer par la suite des pêcheurs représentés ; cette fonctionnalité est détaillée dans la section D de ce guide.

Une fois que vous disposez d'un compte PescaREC, quel que soit le moyen utilisé, les accès suivants se feront toujours via l'option DOCUMENT D'IDENTITÉ



3. CONFIGUREZ VOS PRÉFÉRENCES INITIALES (bateaux, espèces, engins, ports...).

Dès que vous accédez à PescaREC, vous pouvez **configurer vos préférences** pour faciliter l'utilisation de toutes les fonctionnalités de l'application.



Depuis le menu « **Paramètres** », vous pouvez définir :

- **Mes ports** (ports les plus proches de votre activité).
- **Mes engins** (engins les plus utilisés).
- **Mes espèces habituelles** (espèces habituellement capturées).
- **Mes bateaux** (d'où vous pêchez habituellement, même si vous n'en êtes pas le propriétaire).
- **Documentation** (si vous le souhaitez, vous pouvez télécharger des documents tels que la licence, l'autorisation spécifique, le certificat de navigation, le permis nautique, etc. Ce n'est pas obligatoire, mais c'est conseillé, par exemple dans le cas d'une autorisation spécifique pour les espèces protégées).

En configurant ces informations avant de commencer, vous pourrez déclarer vos captures et demander des autorisations plus rapidement et de manière plus personnalisée, ce qui facilitera le remplissage des champs obligatoires et évitera les recherches inutiles.

C. ÉCRAN D'ACCUEIL

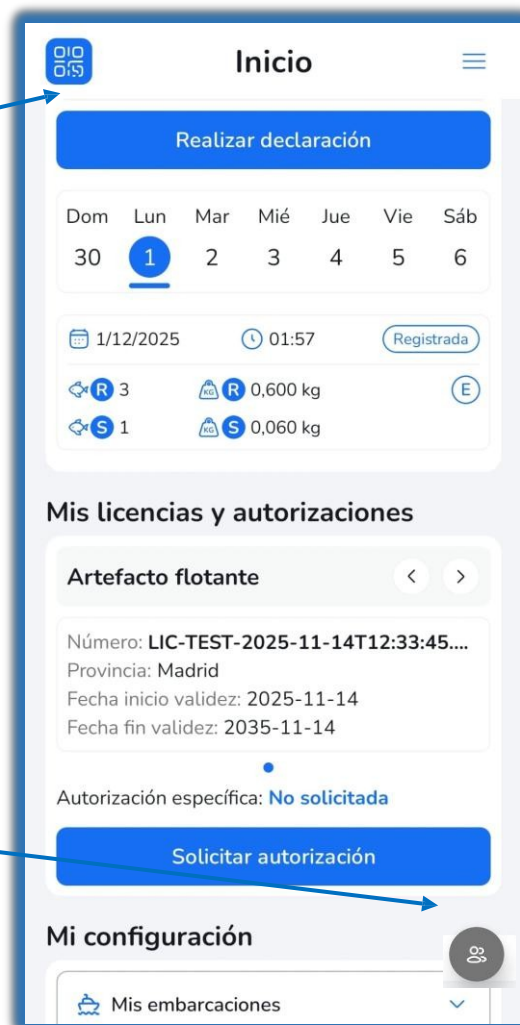
L'écran ACCUEIL vous permet d'accéder à :

- **Générer un QR code**
- **Effectuer une déclaration**
- **Demander une autorisation**
- **Consulter « Mes licences et autorisations »**
- **Consulter « Mes paramètres »**
- **Consulter les déclarations de la semaine en cours**
- **Accéder au MENU**



Icône de représentation

(Cette icône s'affiche uniquement si l'utilisateur a ajouté des personnes représentées. Elle permet de passer en mode « Représentation » et de basculer entre les utilisateurs représentés ou de revenir à l'utilisateur d'origine. En mode de représentation, l'icône affiche les initiales de l'utilisateur représenté)



D. **REPRÉSENTANTS et REPRÉSENTÉS**

Si un **représentant** souhaite effectuer une action sur PescaREC au nom d'un pêcheur qu'il représente, il doit au préalable ajouter cette représentation, de la manière suivante :

ÉTAPE 1

Dans l'écran MENU, allez dans « Représentations »



ÉTAPE 2

Appuyez sur le bouton « Mes représentés » ()



ÉTAPE 3

Choisissez comment enregistrer le mandat manuellement »



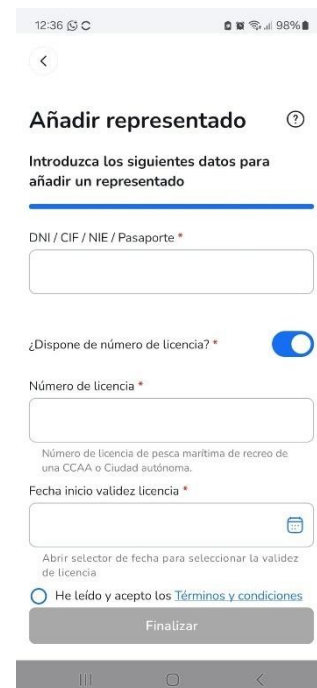
ÉTAPE 4 (choisissez l'une des 2 options)

Option QR



Ce QR peut être généré sur l'écran ACCUEIL en cliquant sur l'icône située en haut à gauche.

Option « Ajouter



ÉTAPE 5

Une fois les étapes précédentes effectuées, vous pouvez voir que l'élément représenté a été ajouté




 Ajouter un autre représenté  Supprimer un représenté

ÉTAPE 6

Une fois les personnes représentées (pêcheurs) ajoutées, vous pouvez effectuer les déclarations de captures, demander des autorisations spécifiques ou effectuer toute autre opération au nom du pêcheur représenté. Pour cela, vous devez d'abord sélectionner le pêcheur sur l'écran d'accueil en cliquant sur l'icône de représentation :





Mi usuario

 B87654321

Representados

Pulse sobre un usuario para representarlo.

 _N° D'IDENTIFICATION DU REPRÉSENTÉ

 Icône de représentation (en cliquant dessus, vous pouvez changer d'utilisateur).

E. EFFECTUER UNE DÉCLARATION DE CAPTURES

Les champs marqués d'un astérisque rouge * doivent être obligatoirement remplis.

ÉTAPE 1

1.1 Cliquez sur « **Effectuer une déclaration** » sur l'écran **ACCUEIL**.

1.2 Sélectionner la **modalité/activité** :

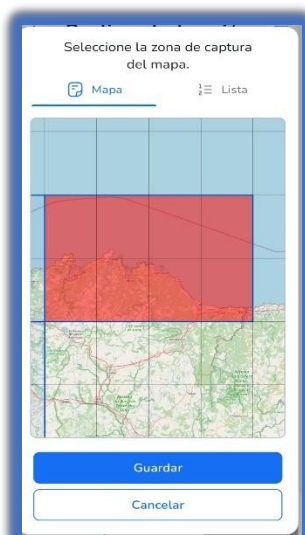
1.3 Sélectionnez la **licence**

1.4 Sélectionnez le **port le plus proche de l'activité**

Ce champ fait référence au port le plus proche où la sortie de pêche récréative a eu lieu, afin de pouvoir sélectionner ultérieurement la zone de capture

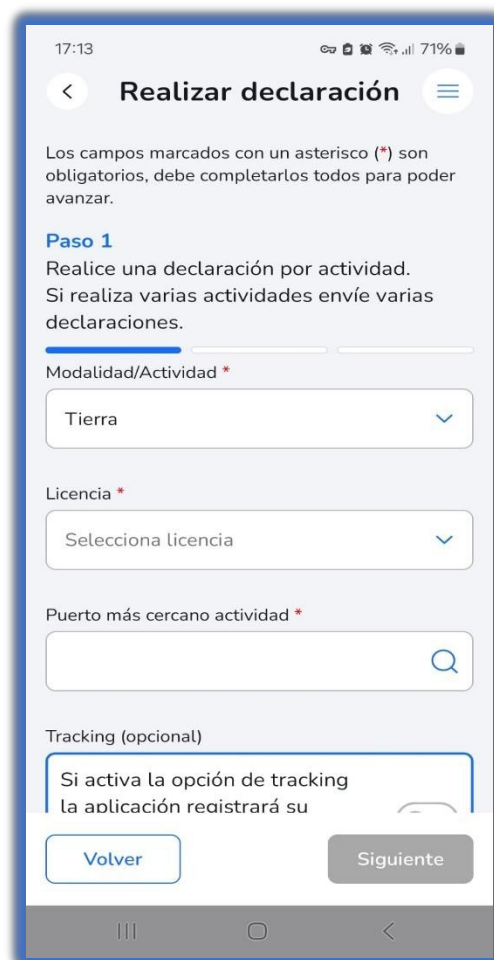
1.5 Sélectionner la **zone de capture**

En cliquant, une fenêtre contextuelle s'ouvrira avec une carte de la zone la plus proche du port précédemment sélectionné. Vous devrez zoomer pour sélectionner/cliquer sur la zone où l'activité a eu lieu (elle sera marquée en rouge).



1.6 Uniquement dans le cas de la pêche en bateau : il est nécessaire d'indiquer le nom **du bateau** et le **nombre de pêcheurs à bord**

1.7 Sélectionner l'**engin utilisé**



ÉTAPE 2

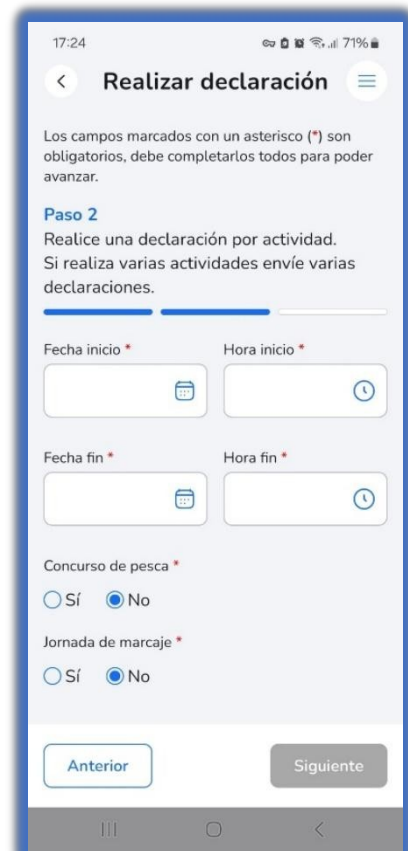
- 2.1 Sélectionner la **date/heure de début**.
- 2.2 Sélectionnez la **date et l'heure de fin**.
- 2.3 **Concours de pêche** (à remplir uniquement lorsque l'activité s'est déroulée dans le cadre d'un concours de pêche autorisé ; dans ce cas, indiquer le numéro d'autorisation du concours).
- 2.4 **Journée de marquage de la pêche** (à remplir uniquement lorsque l'activité s'est déroulée dans le cadre d'une journée de marquage autorisée ; dans ce cas, indiquer le numéro d'autorisation de la journée).

ÉTAPE 3

Ajouter les prises

- 3.1 **Réserve marine** (à remplir uniquement lorsque l'activité s'est déroulée dans les eaux d'une réserve marine ; sélectionner la réserve).
- 3.2 Sélectionner l'**espèce**.
- 3.3 À partir de ce moment, les **prises, qu'elles soient CONSERVÉES ou RELÂCHÉES**, sont ajoutées **séparément**.
 - a. **Nombre total d'individus de cette espèce par capture (dans la réserve marine, par individu)**
 - b. **Poids total en grammes de cette espèce selon la capture.**
 - c. **Taille en cm (en principe, obligatoire uniquement si une réserve marine a été sélectionnée).**
 - d. **Nombre de cannes et d'hameçons (en principe obligatoire uniquement si une réserve a été sélectionnée).**

Vous pouvez ajouter des commentaires et une photo de l'espèce. Enfin, cliquez sur **Enregistrer**.



17:24

< Realizar declaración ≡

Los campos marcados con un asterisco (*) son obligatorios, debe completarlos todos para poder avanzar.

Paso 2
Realice una declaración por actividad. Si realiza varias actividades envíe varias declaraciones.

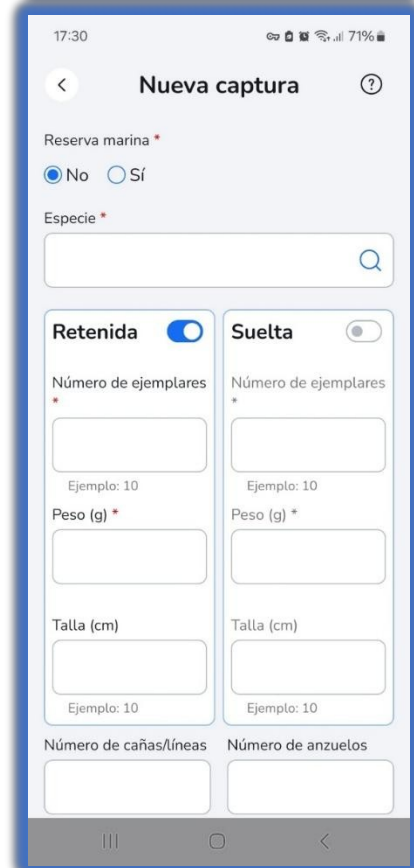
Fecha inicio * Hora inicio *

Fecha fin * Hora fin *

Concurso de pesca *
 Sí No

Jornada de marcaje *
 Sí No

Anterior Siguiente



17:30

< Nueva captura ?

Reserva marina *
 No Sí

Especie *

Retenida Suelta

Número de ejemplares * Número de ejemplares *

Ejemplo: 10 Ejemplo: 10

Peso (g) * Peso (g) *

Talla (cm) Talla (cm)

Ejemplo: 10 Ejemplo: 10

Número de cañas/líneas Número de anzuelos


Ces étapes devront **être répétées pour chaque type d'espèce capturée**. Pour cela, une fois la déclaration d'une espèce enregistrée, l'application vous redirigera vers l'écran suivant afin que vous puissiez, si nécessaire, **AJOUTER UNE CAPTURE** d'une autre espèce ou, le cas échéant, terminer la déclaration.



Lorsque la déclaration de captures est effectuée et que le mode « depuis **un bateau** » a été sélectionné, outre les données déjà mentionnées, les informations suivantes doivent être renseignées :

- Nombre de licences à bord (indiquer le nombre de pêcheurs).
- Sélectionnez le navire à partir duquel les captures ont été effectuées. Si aucun navire n'apparaît, veuillez ajouter un navire :
 - Navire battant pavillon espagnol
 - NIB.
 - N° d'identité/CIF/NIE ou passeport du propriétaire du navire (attention : leasing nautique et n° de document du propriétaire).
 - Navire battant pavillon non espagnol
 - Indicatif d'appel.
 - Carte d'identité/CIF/NIE ou passeport du propriétaire du bateau.

Si le pêcheur n'est pas le propriétaire du bateau, il doit demander les informations requises à ce dernier afin de pouvoir enregistrer le bateau et déclarer les captures qu'il effectue lorsqu'il navigue à bord de ce bateau, car en tant que pêcheur, il est tenu d'enregistrer et de déclarer ses captures, même s'il navigue à bord d'un bateau.



14:18 90%

Realizar declaración

Añadir embarcación

Rellene todos los campos para añadir una embarcación a su usuario.

Pabellón *

ESPAÑA

NIB *

DNI / CIF / NIE / Pasaporte del propietario *

Ejemplo: 0123456T

Cancelar Añadir



14:18 90%

Realizar declaración

Añadir embarcación

Rellene todos los campos para añadir una embarcación a su usuario.

Pabellón *

POLONIA

Distintivo de armuras *

DNI / CIF / NIE / Pasaporte del propietario *

Ejemplo: 0123456T

Cancelar Añadir

En ce qui concerne la **DÉCLARATION DE CAPTURES**, il convient de noter qu'elle doit être effectuée **individuellement par chaque pêcheur** et que **différentes déclarations de captures (conservées et relâchées)** devront être enregistrées dans les cas suivants :

- Si plusieurs journées de pêche non consécutives ont été effectuées au cours de la même journée (par exemple : une journée le matin et une autre le soir).
- Si, au cours d'une même journée de pêche, les captures ont été effectuées dans des zones de pêche différentes de celle sélectionnée en rouge (voir la section E, étape 1, point 1.5 du présent guide).
- Si, au cours d'une même journée de pêche, différentes méthodes de pêche ont été utilisées (à terre, avec des engins flottants, sous-marine ou à partir d'un bateau).
- Si, au cours d'une même journée de pêche, des captures ont été effectuées à partir de différents bateaux.

F. DEMANDER UNE AUTORISATION SPÉCIFIQUE (espèces à protection différenciée)

Une demande doit être effectuée pour chaque type de mode de pêche si l'on souhaite pêcher selon ce mode. Pour demander *l'autorisation*, il faut d'abord sélectionner le pêcheur en cas de représentants, puis choisir parmi deux méthodes :

MÉTHODE 1

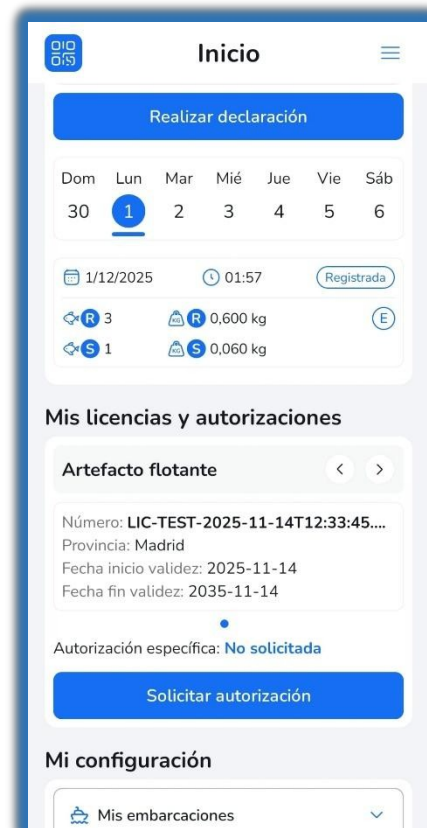
1. Accédez à l'« **écran d'accueil** ».
2. Dans « Mes permis et autorisations », sélectionnez le **mode de pêche**.
3. Cliquez sur le bouton « **Demander une autorisation*** ».
4. Suivez les étapes indiquées.

* Dans le cas de la pêche en bateau, l'utilisateur doit d'abord l'ajouter

MÉTHODE 2

1. Accédez à l'« **écran MENU** ».
2. Sélectionnez « **Licences et autorisations** ».
3. Sélectionnez le **mode de pêche**.
4. Cliquez sur le bouton « **Demander une autorisation** ».
5. Suivez les étapes indiquées.

Enfin, l'option Contact permet d'envoyer des questions techniques ou générales concernant le fonctionnement et l'utilisation de l'application. Sur cet écran MENU, l'utilisateur peut également SUPPRIMER SON COMPTE.



F. AUTRES INFORMATIONS UTILES

- Une fois que le pêcheur s'est inscrit sur PescaREC, son compte restera accessible, sauf s'il le supprime volontairement.
- PescaREC prend également en charge l'authentification par les données biométriques de l'appareil (par exemple : empreinte digitale) ; ainsi, une fois la première authentification effectuée à l'aide d'un identifiant et d'un mot de passe, il est possible d'activer l'authentification biométrique pour les connexions ultérieures.
- La récupération du mot de passe pour les pêcheurs s'effectuera via un processus de vérification d'identité identique à celui du premier accès à PescaREC, en demandant donc :
 - Numéro d'identité/Numéro d'identification fiscale/Numéro d'identification d'entreprise/Passeport
 - Données associées à l'une de leurs licences de pêche (numéro de licence et date de début de validité).

Ce processus est identique à celui utilisé lors de la première connexion à PescaREC et permet de définir un nouveau mot de passe au cours de la même étape si toutes les données saisies sont valides.

- Pour la récupération du mot de passe des représentants, l'utilisateur dispose d'une adresse e-mail, ce qui permet de mettre en place un processus de récupération classique :
 - Envoi d'un code de sécurité par e-mail
 - Saisie du code dans l'application pour réinitialiser le mot de passe

PescaREC informera explicitement l'utilisateur qu'un e-mail lui sera envoyé, en masquant l'adresse (par exemple : us*****@do*****.es) pour des raisons de sécurité. Des options sont proposées pour :

- Renvoyer le code
 - Accéder à l'écran de saisie du code reçu
- Si l'utilisateur ne dispose d'aucun permis de pêche récréative en mer en cours de validité, il ne pourra pas utiliser certaines fonctionnalités, comme par exemple demander une autorisation spécifique pour les espèces protégées.